

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_141

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE DEUX OCTOBRE, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **27/09/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
18	9	21	26

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Patrice BOULEVART, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Georges PARVEDY, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Sabrina DIJOUX, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Primilla CEVAMY, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Catherine Anne PAYET, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Moussa SAÏD, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Jeannick ATCHAPA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Johnny PAYET donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Ridwane ISSA donne procuration à Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Madame Anne CANAGUY donne procuration à Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE donne procuration à Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Valentine SERRANO donne procuration à Madame Sylvie PAYET, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Bertrand PICARD, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Odile DAMOUR qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_141

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Budget supplémentaire 2024 de l'assainissement collectif, d'un montant global de (+) 2 500 502.03 €, se décompose entre les deux sections de la manière suivante :

- Fonctionnement : (+) 1 097 453.66 €
- Investissement : (+) 1 403 048.37 €

Ainsi, le budget 2024 de l'assainissement collectif DSP s'élève à 8 821 422.03 €, réparti entre les deux sections de la manière suivante :

- Fonctionnement : 3 449 413.66 €
- Investissement : 5 372 008.37 €

	Budget Primitif 2024	Restes à réaliser	Ajustement de l'exercice	Total BS 2024	Total Budget 2024
Fonctionnement	2 351 960,00	0,00	1 097 453,66	1 097 453,66	3 449 413,66
Investissement	3 968 960,00	48 098,25	1 354 950,12	1 403 048,37	5 372 008,37
Total Dépenses	6 320 920,00	48 098,25	2 452 403,78	2 500 502,03	8 821 422,03
Fonctionnement	2 351 960,00	0,00	1 097 453,66	1 097 453,66	3 449 413,66
Investissement	3 968 960,00	440 376,05	962 672,32	1 403 048,37	5 372 008,37
Total Recettes	6 320 920,00	440 376,05	2 060 125,98	2 500 502,03	8 821 422,03

SECTION D'EXPLOITATION

1/ Les dépenses d'exploitation

Le Budget supplémentaire 2024 prévoit un ajustement des dépenses d'exploitation à hauteur de (+) 1 097 453.66 € selon la répartition, par chapitre, suivante :

Chapitr e	Libellé	Ajustement de crédits	Commentaires
011	Charges à caractère général	126 000,00	Divers ajustements pour fournitures, sous-traitance générale (électricité, entretien de réseaux, ...)
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 500.00	Personnel affectés par collectivités de rattachement
65	Autres charges de gestion courante	7 055.00	Créances admises en non-valeur
68	Dotations aux provisions et dépréciation (d)	1 200.00	Dotations aux dépréciations des actifs circulants
Sous-total mouvements réels		176 755.00	
023.	Virement à la section d'Investissement	920 698.66	Augmentation du virement à la section d'investissement
TOTAL		1 097 453.66	

2/ Les recettes d'exploitation

Le Budget supplémentaire 2024 prévoit uniquement la reprise de l'excédent de fonctionnement 2023 pour un montant de (+) 1 097 453.66 € et des ajustements au budget comme suit :

Chapitre	Libellé	Ajustement de crédits	Commentaires
----------	---------	--------------------------	--------------

042r	Opérations d'ordre transfert entre sections	620,00	Ajustement des subventions transférables
R002	Résultat de fonctionnement reporté	1 096 833.66	Reprise du solde excédentaire de fonctionnement 2023
TOTAL		1 097 453.66	

SECTION D'INVESTISSEMENT

1/ Les dépenses d'investissement

Le Budget supplémentaire 2024 prévoit la reprise des restes à réaliser 2023, du déficit d'investissement 2023 et un ajustement des dépenses d'investissement pour un montant global de (+) 1 403 048.37 € selon la répartition, par chapitre, suivante :

Chapitr e	Libellé	RAR 2023	Ajustement de crédits	Commentaires
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	150 000,00	Ajustement des frais d'études (schéma directeur EU) + Campagne RSDE recherche de substances dangereuses dans l'eau
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	44 049.80	3 150,00	Reprises des RAR 2023 et ajustement dépenses services d'assainissement
23	Immobilisation en cours (hors opérations)	4 048.45	0.00	Reprises des RAR 2023 et ajustement dépenses services d'assainissement
Sous-total mouvements réels		48 098.25	153 150.00	
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	0,00	620,00	Ajustement des subventions transférables
D001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00	1 201 180.12	Reprise du déficit d'investissement 2023
TOTAL		48 098.25	1 354 950.12	

2/ Les recettes d'investissement

Le Budget supplémentaire 2024 prévoit l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2023 en investissement et un ajustement des recettes d'investissement pour un montant global de (+) 1 403 048.37 € selon la répartition, par chapitre, suivante :

Chapitr e	Libellé	RAR 2023	Ajustement de crédits	Commentaires
10	Dotations et réserves		808 902.32	Résultats de fonctionnement capitalisés (affectation)
13	Subventions d'investissement	440 376.05	-2 062 000.00	Ajustement des subventions d'équipement (encaissement prévisible 2025)
16r	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 295 071.34	Ajustement du besoin d'emprunt 2024
Sous-total mouvements réels		440 376.05	41 973.66	
021r	Virement de la section d'exploitation	0,00	920 698.66	Augmentation du virement à la section d'investissement
TOTAL		440 376.05	962 672.32	

- **VU** la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

- **VU** l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant à l'organe délibérant d'apporter des modifications au budget jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 26 « Pour »,

- **D'ADOPTER** au niveau du chapitre, le budget supplémentaire 2024 du budget annexe assainissement collectif,
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
 Madame Odile DAMOUR

**Pour extrait conforme ,
 Le président de la CIREST**

Patrice SELLY